

# **Québec solidaire ouvre ses livres**

**pour la fin de la culture du secret à l'Assemblée nationale**

**Mai 2018**



**Aile Parlementaire de  
Québec solidaire**



## Contenu

Contexte.....	5
Divulgence des budgets de Québec solidaire.....	7
Budget de fonctionnement 2017-2018 du service de recherche.....	7
Masse salariale 2017-2018 du service de recherche.....	7
Budgets de fonctionnement 2017-2018 des bureaux de circonscription.....	8
Masse salariale 2017-2018 des bureaux de circonscription.....	8
Ressources financière mis à la disposition des parlementaires.....	9
Budget de dépenses de l'Assemblée nationale.....	9
Budgets 2017-2018 des différents cabinets et services de recherche * .....	9
Allocations des députés et budgets des bureaux de circonscription.....	10
Allocation annuelle de dépenses depuis le 1er janvier 2018.....	10
Allocation de déplacement dans la circonscription électorale et ailleurs au Québec.....	10
Remboursement des frais de logement à Québec pour la période comprise entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018.....	10
Budget pour le fonctionnement du local de circonscription.....	11
Masse salariale pour la rémunération du personnel du député.....	11
Transparence parlementaire : Comparatif avec les autres législatures canadiennes.....	12

## Contexte

Malgré les discours de la classe politique en faveur d'une gestion plus transparente des dépenses de l'État, les dépenses des députés et groupes parlementaires eux-mêmes demeurent un sujet sur lequel les bottines ne suivent pas les babines.

Le Bureau de l'Assemblée nationale (BAN) gère les budgets octroyés aux députés et groupes parlementaires derrière des portes closes. Ce bureau fonctionne comme un club privé. Il est formé uniquement de responsables du PLQ, du PQ et de la CAQ. Il se réunit à huis clos avec la Présidence. Il maintient la plus grande opacité sur ses dépenses et ses discussions.

Les responsables des cabinets politiques, services de recherche et bureaux de circonscription n'ont pas de comptes à rendre au public. Cette gestion n'est pas soumise à la loi d'accès à l'information. Il existe une véritable culture du secret protégée par « le privilège parlementaire ».

Or, on sait pertinemment qu'il existe des problèmes dans l'utilisation de ces sommes. Frais de réception, dépenses de cabinets, utilisation des allocations de déplacement ou de logement, rien n'est public. Le cas des « agents liaison » est frappant à cet égard. Pendant des années, du travail partisan a été réalisé par du personnel rémunéré par les budgets des groupes parlementaires. Quand l'histoire a éclaté, nous n'avons jamais su toute la vérité. Le BAN a réglé la question derrière des portes closes.

Les élu-e-s de Québec solidaire font exception. Déjà en 2009, Amir Khadir, alors seul député solidaire, divulguait le détail de ses dépenses. En octobre 2016, seuls les Solidaires avaient accepté de dévoiler les détails de leur frais d'hébergement à Québec à la suite d'une demande d'accès à l'information d'un journaliste. Même chose pour les détails des baux de leurs bureaux de circonscription.

Aujourd'hui, Québec solidaire, divulgue une fois de plus le détail de ses dépenses dans l'espoir de faire changer la culture de secret. Pour Québec solidaire, il est donc grand temps que l'Assemblée arrive au XXI<sup>e</sup> siècle en matière de transparence et que :

- le bureau de l'Assemblée nationale lève le huis clos sur ses réunions;
- les détails de l'utilisation des budgets confiés aux 125 parlementaires et aux cabinets parlementaires soient publiés annuellement;
- la loi d'accès à l'information s'applique aux parlementaires en ce qui a trait à leur utilisation des fonds publics.



## Divulgence des budgets de Québec solidaire

### Budget de fonctionnement 2017-2018 du service de recherche

<b>Poste budgétaire</b>	<b>Montant (\$)</b>
Frais de réunion ou frais de représentation	886,28
Service de télécommunications	1 708,91
Services professionnels	12 500
Frais d'accueil, location de salles	69,04
Poste et messagerie, entretien, impression personnalisée	4 990,09
Achats de fournitures, abonnements, journaux, etc.	6 216,59
Frais de déplacement*	10 418,45
<b>TOTAL</b>	<b>36789,36</b>

\* Ces frais ne sont pas imputés directement au budget du service de recherche, mais payé directement par l'Assemblée nationale.

### Masse salariale 2017-2018 du service de recherche

Masse salariale	303946\$
Nombre d'employé.e.s à temps complet	6
Nombre d'occasionnels (comprenant stagiaires)	2

Le Service de recherche de Québec solidaire regroupe l'ensemble du personnel qui soutient les activités parlementaires des trois élu.e.s de Québec solidaire. Il est formé de conseiller et conseillères, de conseillers-rechercheurs, d'un attaché de presse et d'un directeur.

Le budget du service de recherche provient d'une somme annuelle déterminée par le bureau de l'Assemblée nationale en début de législature et d'un transfert de budget en provenance des bureaux de circonscriptions (20 000 \$ par bureau).

## Budgets de fonctionnement 2017-2018 des bureaux de circonscription

Poste budgétaire	SMSJ	Gouin	Mercier
Formation personnel politique	160	0	0
Déplacement personnel du député	4 090,73	3 054,24	2 913,51
Dépassement budgétaire - Personnel de députés	80,80	0	0
Logement - résidence à Québec	10 214,53	9 808,70	11 400
Fournitures pour le bureau - Local de circonscription	635,93	1 779,77	788,96
Poste et messagerie - Externe	388,61	4 413,03	655,54
Entretien - Local et équipement	1 396,91	2 191,59	6 780,46
Taxes locatives	0	214,29	539,17
Assurances	555,17	468,17	543,22
Impression personnalisée - Externe	3 043,53	5 587,97	2 957,11
Abonnement journaux	304,18	0	309,55
Frais de publicité	10 742,58	4 867,24	10 913,32
Envois sans adresse ou texte d'information	4 130,23	0	4 744,50
Matériel promotionnel - Assnat	709,91	130,44	326,81
Location de salles	691,99	1 125	0
Frais d'accueil	1 165,67	1 393,51	450,29
Location d'œuvres d'art	0	320,45	0
Acquisitions - Inventaire du député - Externe	0	0	90
Acquisitions - Inventaire du député - Assnat	0	878,41	0
Autres frais reliés au fonctionnement du bureau	112,25	101,26	107,15
Dépassement budgétaire	2 289,16	0	79,39
Loyer du local de circonscription	35 568,49	20 836,52	20 460,87
Télécommunications	2 390,66	2 482,33	1 450,75
Contrat de service	3 910,59	5 429,12	2 125,89
Frais d'adhésion à des activités non partisans	0	27,11	0
Ameublement premier mandat	459,80	2 689,28	0
<b>TOTAUX</b>	<b>83 041,72</b>	<b>67 798,43</b>	<b>67 636,49</b>

## Masse salariale 2017-2018 des bureaux de circonscription

	SMSJ	Gouin	Mercier
Masse salariale	141 702\$	118 534\$	149 306\$
Nombre d'employées à temps complet	3	4*	3
Occasionnels (comprenant stagiaires)	2	3	4

\* Dans Gouin, deux personnes travaillent 4 jours/sem., un autre 5 jours/sem. et une autre est à temps partiel.

## Ressources financière mis à la disposition des parlementaires

### Budget de dépenses de l'Assemblée nationale

Exercice financier 2017-2018	Montant
Secrétariat général et affaires juridiques et parlementaires	7,1 M\$
Direction générale à l'administration, affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale	58,3 M\$
Services statutaires aux parlementaires	72,1 M\$
<b>TOTAL</b>	<b>137,5 M\$</b>

### Budgets 2017-2018 des différents cabinets et services de recherche \*

Cabinet	Masse salariale	Fonctionnement	Total
Président de l'Assemblée	961 470 \$	106 800 \$	1 068 270 \$
1er vice-présidents de l'Assemblée	398 205 \$	17 000 \$	415 205 \$
2e vice-présidents de l'Assemblée	398 205 \$	17 000 \$	415 205 \$
3e vice-présidents de l'Assemblée	398 205 \$	17 000 \$	415 205 \$
		<b>TOTAL PRÉSIDENTE</b>	<b>2 313 885 \$</b>
Leader parlementaire du gouvernement	961 470 \$	36 200 \$	997 670 \$
Whip en chef du gouvernement	867 767 \$	104 500 \$	972 267 \$
Service de recherche PLQ	937 300 \$	-	937 300 \$
		<b>TOTAL PLQ**</b>	<b>2 907 237 \$</b>
Chef de l'opposition officielle	1 828 637 \$	282 100 \$	2 110 737 \$
Leader parlementaire de l'opposition officielle	683 078 \$	28 100 \$	711 178 \$
Whip en chef de l'opposition officielle	859 717 \$	104 500 \$	964 217 \$
Service de recherche PQ	650 100 \$	-	650 100 \$
		<b>TOTAL PQ</b>	<b>4 436 232 \$</b>
Chef du 2e groupe d'opposition	1 177 248 \$	206 600 \$	1 383 848 \$
Leader parlementaire du 2e groupe d'opposition	463 590 \$	15 600 \$	479 190 \$
Whip du 2e groupe d'opposition	386 325 \$	76 700 \$	463 025 \$
Service de recherche CAQ	815 300 \$	-	815 300 \$
		<b>TOTAL CAQ</b>	<b>3 141 363 \$</b>
Service de recherche QS	266 900 \$	-	266 900 \$
		<b>TOTAL QS</b>	<b>266 900 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>12 053 517 \$</b>	<b>1 012 100 \$</b>	<b>13 65 617 \$</b>

\* Exclu les budgets des cabinets ministériels

\*\* Ce total ne compte pas les budgets du bureau de premier ministre



## Allocations des députés et budgets des bureaux de circonscription<sup>1</sup>

**Allocation annuelle de dépenses depuis le 1er janvier 2018** : 17 304 \$

Le député reçoit une allocation annuelle de dépenses pour les frais qu'il engage dans l'exercice de ses fonctions, notamment ses frais de repas et d'hébergement dans sa circonscription ou à l'extérieur de la ville de Québec, ses frais de représentation, etc.

### Allocation de déplacement dans la circonscription électorale et ailleurs au Québec

Groupe de circonscription	Montant annuel alloué au député
1	8 200 \$
2	13 400 \$
3	18 400 \$
4	20 500 \$

### Remboursement des frais de logement à Québec pour la période comprise entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018

- jusqu'à concurrence de 15 500 \$ pour tout député résidant à l'extérieur de la ville de Québec ;
- 3 000\$ supplémentaire pour un député qui occupe l'une des fonctions suivantes : le président de l'Assemblée nationale, le premier ministre, le chef de l'opposition officielle, le chef du 2e groupe d'opposition, le leader parlementaire du gouvernement, de l'opposition officielle ou du 2e groupe d'opposition, le whip en chef du gouvernement ou de l'opposition officielle, le whip du 2e groupe d'opposition et le président de caucus du parti du gouvernement, de l'opposition officielle ou du 2e groupe d'opposition.

<sup>1</sup> Assemblée nationale du Québec, *Indemnité et allocations*, <http://www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/fonction-depute/indemnites-allocations.html#massecabinet>, web, consulté le 2018/05/28.

### Budget pour le fonctionnement du local de circonscription

Groupe de circonscription	Montant annuel alloué au député
1	60 000 \$
2	49 200 \$
3	53 900 \$
4	51 300 \$

Un député dont la circonscription fait partie du groupe 3 ou 4 et qui loue un deuxième ou un troisième local de circonscription a droit à un montant additionnel pour le fonctionnement de ces locaux. Pour la période comprise entre le 1er avril 2017 et le 31 mars 2018, ces montants s'élèvent à 6 500 \$ pour le deuxième local et à 4 300 \$ pour le troisième local.

### Masse salariale pour la rémunération du personnel du député

Au 31 mars 2016, la masse salariale de base pour tous les députés est de : 167 807 \$.

Les masses salariales additionnelles sont les suivantes :

- 15 337 \$ pour les députés des circonscriptions du groupe 3 pour un total de 183 144 \$
- 49 267 \$ pour les députés des circonscriptions du groupe 4 ainsi que pour les députés des circonscriptions du groupe 3 suivantes : Arthabaska, Bonaventure, Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Côte-du-Sud, Gaspé, Matane-Matapédia, Lotbinière-Frontenac et Rivière-du-Loup-Témiscouata pour un total de 217 074 \$.
- 5 717 \$ pour le président d'une commission parlementaire
- 3 429 \$ pour le vice-président d'une commission parlementaire
- 100 873 \$ pour le président de caucus du gouvernement ou de l'opposition officielle
- 39 061 \$ pour le président de caucus du 2<sup>e</sup> groupe d'opposition.

## Transparence parlementaire : Comparatif avec les autres législatures canadiennes

Législature	Description	
<b>Québec</b> : Bureau de l'Assemblée nationale (BAN)	Les réunions se tiennent à huis clos.	✗
<b>Fédéral</b> : Bureau de régie interne	Les réunions sont publiques par défaut, mais peuvent être sous huis clos pour certaines questions ou si les membres en décident unanimement.	✓
<b>Colombie-Britannique</b> : the Legislative Assembly Management Committee (LAMC)	Le LAMC est parfois sous huis clos. Un projet de procès-verbal de délibérations à huis clos est alors préparé et une fois approuvé, devient accessible au public sur le site Web de l'Assemblée.	✓
<b>Alberta</b> : the Special Standing Committee on Members' Services	Les réunions sont publiques et les transcriptions peuvent être consultées sur le site Web du comité. Les réunions peuvent être sous huis clos lorsque décidé par motion.	✓
<b>Saskatchewan</b> : Bureau de régie interne	Les réunions du Conseil sont publiques.	✓
<b>Manitoba</b> : Bureau de régie interne	Les procès-verbaux sont rendus publiques sur le site web de l'Assemblée. Certains sujets doivent toutefois rester confidentiels.	✓
<b>Ontario</b> : Bureau de régie interne	Les réunions se tiennent à huis clos.	✗
<b>Nouveau-Brunswick</b> : the Legislative Administration Committee	Les réunions se tiennent à huis clos.	✗
<b>Nouvelle-Écosse</b> : House of Assembly Management Commission	Les réunions du Conseil sont publiques. Les procès-verbaux et les comptes rendus sont disponibles sur internet.	✓
<b>Île-du-Prince-Édouard</b> : the Standing Committee on Legislative Management	Les réunions se tiennent à huis clos.	✗
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b> : the House of Assembly Management Commission	Les réunions sont généralement tenues publiquement, mais certains sujets sont discutés sous huis clos.	✓
<b>Territoires du Nord-Ouest</b> : the Board of Management	La plupart des réunions sont à huis clos.	✗

Légende :

✗ = réunions généralement sous huis clos

✓ = réunions généralement ouvertes au public

